

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr
GENERALE

S/14815*
5 Janvier 1981

ORIGINAL : FRANCAIS

LETTRE DATEE DU 22 DECEMBRE 1981, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE MADAGASCAR AUPRES DE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-après un message daté du
17 décembre 1981 que vous adresse S. Exc. Monsieur le Président de la République
démocratique de Madagascar :

"Monsieur le Secrétaire général,

C'est avec indignation et inquiétude que nous avons appris qu'Israël,
une fois de plus, rivalisant en agressivité avec son homologue sud-africain,
a décidé délibérément de menacer la paix et la sécurité mondiales par une
action qui bafoue le droit international et les résolutions pertinentes des
Nations Unies. L'annexion du territoire syrien du Golan par l'Etat sioniste
confirme la permanence de sa volonté d'expansionnisme qui n'a cessé de
s'exercer depuis sa création au détriment des territoires arabes, en violation
des décisions des Nations Unies. Face à cet acte d'hostilité irrémédiable,
que nous condamnons énergiquement parce qu'il vient aggraver une situation
déjà compromise par une longue série de provocations et d'agressions
israéliennes (bombardements du Sud du Liban, de Tamouz, violation de l'espace
aérien saoudien), nous estimons de notre devoir d'appeler les Nations Unies à
manifester leur solidarité avec les peuples et les gouvernements arabes en
dénonçant notamment l'engagement et la responsabilité des alliés d'Israël dans
la poursuite de sa politique actuelle. Nous devons également rappeler à
la communauté internationale que les alliés de l'Etat sioniste sont aussi les
derniers remparts de l'Etat raciste sud-africain qui s'est particulièrement
illustré ces derniers temps dans le terrorisme vis-à-vis de ses voisins et par
son mépris des résolutions des Nations Unies.

Très hautes considérations.

Le Président de la République démocratique
de Madagascar,

(Signé) Didier RATSIRAKA"

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de ce message
en tant que document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) Blaise RABETAFIKA

